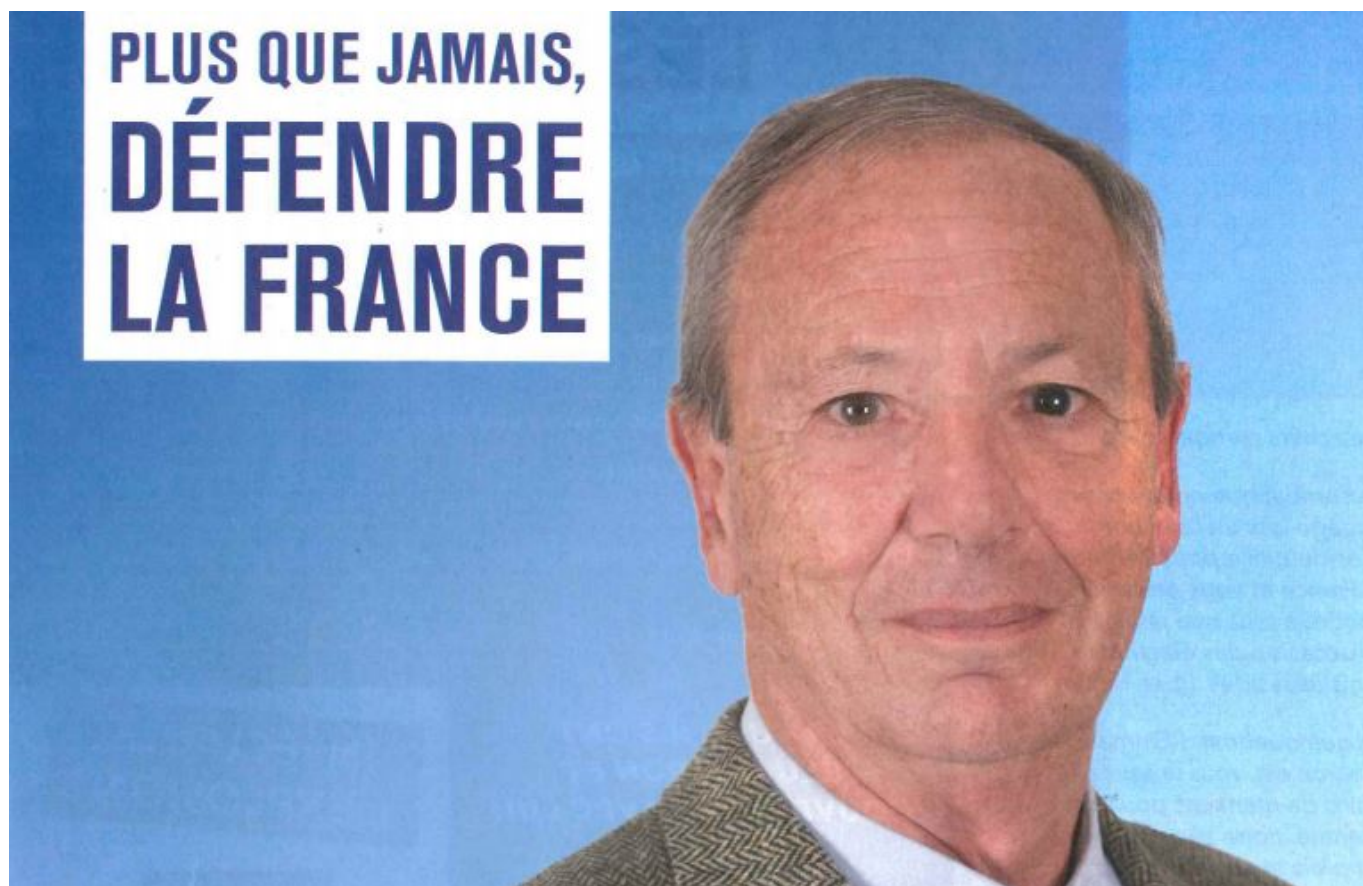


Général Gaubert : si on ne réagit pas maintenant, on va dans le mur !



ENTRETIEN AVEC LE GÉNÉRAL FRANÇOIS GAUBERT, HAUT SIGNATAIRE DE LA TRIBUNE DES GÉNÉRAUX

Par Nicole MINA, Conseillère régionale Occitanie.

Plusieurs jours après la parution de la lettre adressée à Emmanuel Macron, faisant le point sur la situation préoccupante de la France et lui demandant rapidement des mesures de maintien de l'ordre, j'ai rencontré le général de division François Gaubert, dont la carrière et l'engagement personnel nous ont semblé emblématique de la qualité de ces militaires lanceurs d'alerte.

NM : Tout d'abord, Général, pour les lecteurs qui ne vous

connaissent pas, qui êtes-vous ?

Général François Gaubert : Je suis un général de division à la retraite, saint-cyrien de formation. J'ai quitté l'armée après quarante ans de service dans les troupes de marine, en très grande partie hors de la France métropolitaine. Les points forts de ma carrière militaire : Berlin de 1982 à 1985, où j'étais en charge de la sécurité du mur de Berlin, puis la Bosnie, en 1995 et 1996 avec pour mission l'imposition par la force des accords de paix, ensuite le commandement des forces armées dans l'océan Indien de 1997 à 1999, où j'ai été confronté au problème de l'immigration illégale sur Mayotte, et enfin de 1999 à 2001 j'ai été gouverneur militaire de Lille où j'ai été impliqué dans la gestion à Calais de ce qui allait devenir ce que tout le monde connaît sous le nom de « jungle ». Je suis en outre officier de la Légion d'honneur, commandeur de l'ordre national du Mérite, et titulaire de la croix de la Valeur militaire avec citation.

NM : Général, si je ne me trompe pas, la croix de la Valeur militaire avec citation est très spécifique.

Général François Gaubert : C'est exact. Cette distinction ne peut être attribuée que sur un théâtre d'opération pour fait de bravoure. C'est-à-dire pour avoir été personnellement confronté au danger.

NM : Les médias serviles ont largement prétendu que les généraux signataires de la fameuse Tribune sont retraités, sous-entendant leur inactivité. Qu'en est-il pour votre cas ?

Général François Gaubert : Dans les années 2000, dès ma retraite, je me suis engagé dans une action humanitaire bénévole à Madagascar, pour porter secours et assistance à plus de 2 000 enfants des rues malgaches.

En 2012, je me suis engagé d'abord dans La Manif Pour Tous, puis sur le terrain du militantisme patriote, ce qui m'a valu d'être élu conseiller régional en Occitanie, ce que je suis encore actuellement.

Vous voyez donc que je ne suis pas un inactif.

NM : Vous êtes l'un des hauts signataires de la Tribune des militaires. Pouvez-vous nous préciser le motif de votre engagement ?

Général François Gaubert : Je vous citerai trois facteurs : tout d'abord mes expériences accumulées des situations gravissimes où rôde la mort, ainsi que la situation à laquelle la France est confrontée actuellement.

Également, j'ai voulu impulser une prise de conscience de la gravité de la situation actuelle, sachant par expérience ce que cela peut donner, comment cela peut évoluer.

Enfin, j'ai la connaissance précise des possibilités offertes par l'actuelle Constitution (article 36) d'accorder au président de la République la capacité de confier à l'armée les pouvoirs de police générale.

NM : Est-ce à dire que vous considérez que la France est dans une situation gravissime où rôde la mort, suivant votre propre expression ?

Général François Gaubert : Je vous répondrai que le processus est engagé. Si on ne réagit pas maintenant, on va dans le mur. Il est urgent de prévenir pour ne pas avoir à agir et donc à sévir.

NM : Parmi les critiques, certains vous ont comparés à des putschistes. Qu'avez-vous à répondre à cela ?

Général François Gaubert : C'est exactement l'inverse, le contraire. Notre action est destinée à éviter le déclenchement d'une guerre civile, grâce à des décisions rapides. Faute de quoi le Président serait contraint à terme d'utiliser cet ultime recours de l'article 36. Sachant que dans ce cas les armées non entraînées et non équipées pour le maintien de l'ordre seraient obligées d'utiliser leur mode d'action, c'est-à-dire les armes létales. Et donc se salir les mains. Je vous rappelle à ce sujet le mot de Malraux : « Il y a des guerres justes ; il n'y a pas d'armées justes ».

NM : Depuis la parution de la Tribune des militaires, des généraux du CRI (Cercle de réflexion interarmées) ont adressé

un « plan de bataille à stratégie multidimensionnelle » aux parlementaires. Comment jugez-vous cette initiative ?

Général François Gaubert : Le CRI est un cercle de réflexion comportant des membres très compétents qui font fréquemment et régulièrement des analyses très pertinentes adressées aux responsables politiques alors que la lettre de la Tribune est un appel à la décision rapide pour faire face au délitement. Nous, signataires, avons le souci de ne pas aller à l'encontre de nos camarades. Eux sont dans la réflexion, et c'est louable. Nous, c'est la réaction pragmatique. Ils sont le CRI, et nous poussons un cri d'alarme !

NM : Une ministre vous a désignés comme des généraux retraités en charentaises. Qu'en pensez-vous ?

Général François Gaubert : Au repos, oui, je peux mettre des charentaises, mais je laisse les babouches à nos détracteurs... Plus sérieusement : ceux qui refusent d'écouter cet appel quand il est encore temps seront peut-être ceux qui décideront d'engager les armées dans des missions de guérillas urbaines forcément mortifères.

NM : Comment analysez-vous les suites de la Tribune, cette initiative qui fait couler tant d'encre ?

Général François Gaubert : Il est évident que le constat est très positif, pour ne pas dire qu'il laisse entrevoir des possibilités d'un sursaut construit autour du patriotisme. Et cet espoir se concrétise par le nombre sans cesse croissant des signatures de militaires en dépit des menaces de sanctions. En effet, les premiers signataires d'active pouvaient minimiser les risques de sanctions mais à l'heure actuelle, ceux qui entrent sur notre site www.place-armes.fr connaissent pertinemment ce qui les attend et l'acceptent. Et puis il y a un tel soutien massif de l'opinion publique qu'une pétition a été ouverte pour les civils sous la dénomination « soutien tribune des généraux ». Tout cela est très encourageant pour l'avenir de la France.

<https://www.place-armes.fr/blog>

<https://www.lesamisdeplacédarmes.fr/je-soutiens>

NM : Je vous remercie, Général, de m'avoir accordé un moment de votre temps précieux, compte tenu des nombreuses sollicitations que vous connaissez en ce moment.

Propos recueillis par Nicole MINA, Conseillère régionale Occitanie.